
Faire affaire avec nous

Pour mettre notre expertise en gestion de programmes
de bourses à votre service

Scholarship
Partners Canada.
Partenaires en bourses
d'études Canada.





Partenaires en bourses d'études Canada est une division d'Universités Canada, une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en 1911 qui représente 97 universités et collèges universitaires publics et privés à but non lucratif. Pour servir au mieux ses clients, Partenaires en bourses d'études Canada s'appuie sur sa solide connaissance du milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par ses services, Partenaires en bourses d'études Canada répond à vos besoins en matière de bourses d'études tout en allégeant votre fardeau administratif dans le cadre d'un solide partenariat fondé sur la confiance, l'intégrité, une saine communication et des idées novatrices. Partenaires en bourses d'études Canada met à votre disposition une équipe qui a vos intérêts à cœur.

La valeur d'un programme de bourses d'études



L'enseignement supérieur revêt de plus en plus d'importance pour notre société, et les familles en sont conscientes. Les employés des entreprises commanditaires de bourses d'études accordent aux programmes de bourses d'études au profit de leurs personnes à charge une valeur fondamentale.



Les nombreuses grandes organisations (parmi lesquelles 40 pour cent des plus importants employeurs canadiens en 2012) savent que le fait d'offrir un programme de bourses études :

- fidélise et retient les employés tout en contribuant à leur moral;
- resserre les liens de l'organisation et de ses employés avec la collectivité;
- en ayant recours à des spécialistes externes, permet de ne pas accroître le fardeau administratif interne de l'organisation;
- privilégie des domaines d'études qui cadrent avec les objectifs de l'organisation.



Les clients qui font appel à Partenaires en bourses d'études Canada pour la gestion de leurs programmes de bourses d'études savent bien qu'une expertise incomparable est mise à leur disposition sans aucun fardeau administratif supplémentaire. Voici comment vous pouvez, en partenariat avec Universités Canada, planifier et lancer votre propre programme de bourses d'études ou encore améliorer un programme existant.

Combien de temps faut-il?

Grâce à ses 50 années d'expérience, Partenaires en bourses d'études Canada est en mesure de vous apporter une aide complète dans la démarche globale de votre programme tout comme dans les moindres détails. À peine trois mois sont nécessaires pour mettre sur pied un programme de bourses d'études ou pour repenser un programme existant.

Sur quels critères doit reposer l'attribution des bourses d'études?

Tout dépend des objectifs du programme. Les bourses d'études peuvent être destinées aux personnes à charge de vos employés ou au grand public. Un programme peut reconnaître le mérite, financer les frais de scolarité, favoriser un groupe sous-représenté, permettre la participation à un programme de stages ou encore favoriser la poursuite de tout autre objectif.

Dois-je mettre fin au programme existant de mon entreprise pour travailler avec Partenaires en bourses d'études Canada?

Absolument pas. Partenaires en bourses d'études Canada déploie le même degré d'expertise au profit de toutes les organisations, qu'elles souhaitent mettre sur pied un premier programme de bourses d'études ou améliorer leur programme existant.

Quelle doit être l'ampleur du budget de démarrage?

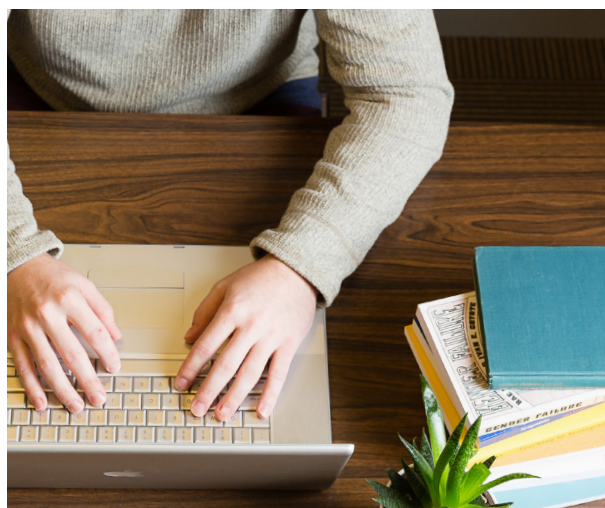
L'ampleur du budget dépend entre autres de l'ampleur du programme, du nombre de candidats et des modes de promotion. Il ne faut pas oublier que les programmes de bourses d'études constituent des investissements très rentables pour les organisations, en plus de témoigner de leur souci pour la collectivité. Communiquez avec un représentant de Partenaires en bourses d'études Canada pour en savoir davantage.

Quelles responsabilités notre organisation doit-elle assumer?

Tout dépend de votre niveau de participation souhaitée. Votre organisation doit au moins approuver la liste des boursiers, promouvoir son programme et verser les fonds destinés aux bourses d'études.

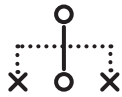
Quels sont les principaux avantages à travailler avec Partenaires en bourses d'études Canada?

- En tant que spécialiste canadien de l'enseignement supérieur, Partenaires en bourses d'études possède une expertise inégalée couplée à 50 années d'expérience en gestion de bourses d'études.
- Sa démarche globale vous décharge de la presque totalité du fardeau administratif, ce qui vous permet d'affecter vos ressources à votre activité principale.
- Une expertise des plus solides sont la garantie d'un processus de sélection équitable, ainsi que de la fiabilité et de la continuité de votre programme de bourses d'études.





Conception de programme



Partenaires en bourses d'études Canada travaillera avec votre équipe à concevoir votre programme de bourses d'études et à déterminer :

- l'objectif du programme;
- le nombre de bourses qui seront décernées;
- la durée des bourses (une année ou plus);
- les critères de sélection (résultats scolaires, apport à la collectivité, domaines d'études, etc.).

À la suite de ce processus, les lignes directrices du programme, les formulaires de demande, ainsi que le reste de la documentation pertinente seront élaborés. Universités Canada vous soumettra des idées pour la promotion de votre programme au sein de votre organisation, et aidera votre équipe à faire en sorte que le lancement soit coordonné et efficace.

Un agent de programme expérimenté expressément désigné sera chargé de superviser le lancement et la gestion de votre programme de bourses d'études avec le soutien d'adjoints au programme pour traiter les dossiers et répondre aux demandes d'information.

Demandes



Les candidats ont accès au système de demandes en ligne de Partenaires en bourses d'études Canada qui leur permet d'entrer les renseignements demandés et de soumettre leur demande en cliquant sur un lien sécurisé sur le site Web d'Universités Canada.

Les demandes peuvent aussi être soumises sur papier, puis expédiées par la poste à Universités Canada avec la documentation exigée. L'équipe de Partenaires en bourses d'études Canada accusera réception de chaque demande et dirigera chaque candidat vers un compte en ligne qui lui permettra de suivre l'évolution de son dossier tout au long des processus de demande, de sélection et de versement.

Afin de préserver l'intégrité du programme et de garantir le respect de normes équitables, des dates butoirs fermes sont établies pour chaque étape du processus.

Examen des dossiers et sélection



Partenaires en bourses d'études Canada veille à ce que les critères d'admissibilité soient respectés et à ce que les demandes soient bien remplies, et communiquera avec l'auteur de toute demande incomplète pour obtenir de sa part les données manquantes avant la date butoir.



Sélection



Partenaires en bourses d'études Canada assure aussi de manière efficiente, équitable et transparente le mode de sélection par voie de concours afin d'éviter toute contestation et prépare les dossiers à la fois admissibles et complets en vue de leur soumission à un comité de sélection. Les membres de ce comité se réunissent pour étudier les demandes et déterminer le nombre adéquat de boursiers.

Partenaires en bourses d'études Canada est depuis longtemps réputée pour sa capacité à réunir des spécialistes dans le cadre du processus de sélection. Les comités de sélection se composent de représentants des bureaux d'aide financière, du registraire ou des admissions d'universités ou de collèges, ainsi que d'universitaires compétents en matière d'admissions et de bourses d'études. Au besoin, il comprend des spécialistes de certains domaines spécifiques.

Tous les processus de sélection (par voie de concours ou autre) sont conçus de manière à sélectionner les candidats les plus méritants en fonction des objectifs du programme de bourses d'études et des critères établis, tout en respectant les normes de transparence et d'équité très strictes établies par Partenaires en bourses d'études Canada.

Renouvellements



Partenaires en bourses d'études Canada gère aussi le renouvellement de bourses d'études étalées sur plus d'un an conformément aux lignes directrices du programme. Au printemps, le personnel communique avec les titulaires de bourses renouvelables pour leur indiquer les exigences et la procédure à suivre en vue du renouvellement de leur bourse. Les dossiers des boursiers sont ensuite examinés en fonction du respect des critères de renouvellement, et les boursiers sont informés par écrit de la décision. Comme tous les candidats, ils peuvent accéder à leur compte en ligne pour suivre l'évolution de leur dossier tout au long des cycles de renouvellement et de versement.

Suivi et réexamen du programme



Pendant toute l'année scolaire, Partenaires en bourses d'études Canada suit l'évolution du programme de bourses d'études au fil des cycles de demande, de sélection, de renouvellement et de versement. Ainsi, toute préoccupation ou anomalie sera portée à l'attention du commanditaire du programme. Des rapports relatifs aux activités du programme sont aussi produits.

Chaque année, l'agent du programme et un représentant de l'organisation commanditaire procèdent à un réexamen du programme pour l'année écoulée. Les formulaires de demande, les lignes directrices ainsi que les politiques et procédures utilisées au cours de l'année sont également passés en revue et mis à jour au besoin.



Gestion financière



Partenaires en bourses d'études Canada assure la gestion financière du programme de bourses d'études. Le commanditaire peut verser les bourses directement aux étudiants, ou le faire par l'entremise de Partenaires en bourses d'études Canada qui collabore avec les universités, les collèges et les écoles de métiers du Canada et des États-Unis.

Les clients font confiance aux services de gestion financière de Partenaires en bourses d'études Canada, car ses processus s'appuient sur de solides pratiques en matière de contrôles financiers et de gestion.

Les fonds reçus d'un commanditaire et versés aux boursiers sont consignés dans le système de gestion des bourses d'études ainsi que dans le système de gestion financière interne d'Universités Canada.

Les états financiers du programme sont communiqués chaque année, accompagnés de relevés détaillés des transactions liées aux boursiers et au programme lui-même. Une facture indiquant les frais d'administration engagés aux fins du programme est expédiée annuellement au commanditaire.

Chaque année en février, Partenaires en bourses d'études Canada prépare les formulaires T4A pour les étudiants dont l'établissement ne fournit pas de formulaires fiscaux pour les bourses d'études externes.

Qualité des services



Partenaires en bourses d'études Canada applique des normes garantes d'une gestion cohérente et fiable des programmes de bourses d'études. Ainsi, Partenaires en bourses d'études Canada :

- traite en deux jours ouvrables les questions des candidats ou des boursiers au sujet du programme de bourses d'études ou de leur dossier;
- accuse réception des demandes des candidats;
- veille à l'intégrité et à l'équité des programmes gérés par la division;
- veille, au moyen d'un système de suivi élaboré, au strict respect des dates butoirs fixées pour la réception des demandes de bourse ou de renouvellement, ainsi que pour la réception de la documentation exigée;
- assure en tout temps un processus de sélection des boursiers à la fois objectif et indépendant.

Partenaires en bourses d'études Canada respecte à la lettre la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques. Le personnel de Partenaires en bourses d'études Canada a reçu une formation qui lui assure une solide connaissance de la législation en matière de protection de la vie privée liée aux services de bourses d'études. Pour obtenir un complément d'information sur la Politique de confidentialité d'Universités Canada, consultez le www.univcan.ca.



Participation des commanditaires



Même si Partenaires en bourses d'études Canada prend en charge le fardeau administratif lié aux activités des programmes de bourses d'études et assure la prestation permanente des services nécessaires aux candidats et aux boursiers, il peut lui arriver de demander aux commanditaires :

- de collaborer à déterminer les objectifs du programme;
- d'approuver et de réexaminer la conception du programme et ses lignes directrices;
- de confirmer l'admissibilité des candidats, au besoin;
- d'autoriser Partenaires en bourses d'études Canada à communiquer les résultats du processus de sélection;
- de verser les fonds du programme avant le versement des bourses;
- de réagir au réexamen annuel du programme, ainsi que d'approuver le lancement du programme avant la date butoir fixée;
- de promouvoir le programme de bourses d'études.

Mot de la fin



Un membre de l'équipe de Partenaires en bourses d'études Canada se fera un plaisir de discuter avec vous de l'intérêt de votre organisation à mettre sur pied un programme de bourses d'études, de répondre à vos questions et de collaborer à l'élaboration de votre programme de bourses d'études, en veillant à ce qu'il réponde au mieux aux objectifs de votre organisation en matière de financement de l'éducation postsecondaire.

N'hésitez pas à communiquer avec nous à newawards@univcan.ca
ou au **613 563-1236, poste 218.**



**Scholarship
Partners Canada.**
Partenaires en bourses
d'études Canada.